

les imprimeurs broyaient le noir pour faire l'encre typographique.

BRAY-SUR-SEINE, petite ville de France, ch.-l. de cant. (Seine-et-Marne), arrond. de Provins; pop. aggl., 1,616 hab.; — pop. tot., 1,622 hab., à 100 kilom. S.-E. de Paris. Construction de bateaux, marine active, chocolaterie, commerce de blé, farine, fourrage et bois divers; grand marché le vendredi; trois foires : 14 février, 14 mai, 14 septembre. Cette dernière est la plus importante du département. D'après les étymologistes, le nom de *Bray* tirerait son origine des vastes prairies qui s'étendent au nord de la ville et que la Seine couvre chaque année à deux ou trois lieues de distance, « offrant ainsi, dit M. Ravergie (*Libre des Familles*, 1846), l'aspect d'un grand lac. » Une administration éclairée, préoccupée avant tout des questions de salubrité, fait en ce moment combler et exhausser les bas près les plus rapprochés de la ville, et les transforme en jardins et en squares. Grâce à la beauté de la Seine en cet endroit, les ombres qu'elle crée n'auront rien à envier aux parcs les plus heureusement situés.

Terrains et cultures variés; carrières de calcaire siliceux de la Brie, de craie, de calcaire argileux très-propre à la fabrication de la chaux hydraulique. C'est dans le canton et un peu au-dessus de Bray que la Vouzie, célébrée par Hégésippe Moreau, se jette dans la Seine. Entre Bray et Jaunes, où se voit l'ancienne voie romaine, l'histoire parle d'une grande bataille qui se serait livrée entre Charles le Chauve et Louis le Germanique; on a retrouvé dans la Seine, près de Jaunes, les traces certaines d'un pont romain.

Bray est dans une situation très-agréable, au bord de prairies magnifiques, sur un plateau légèrement incliné de la rive gauche de la Seine. On y voit un pont en pierre de dix arches en plein cintre et d'une travée en fonte comprenant deux arches, qui furent coupées lors de la bataille de Montreuil. Avant sa restauration, qui remonte à 1848, le pont de Bray avait vingt-deux arches. Il ne reste que quelques vestiges des anciennes fortifications, que remplacent les belles promenades qui entourent la ville. On fait remonter l'origine de Bray à un castellum romain, peut-être le Riobé de la carte de Peutinger. Bray, l'un des Sept Châteaux, faisait partie du domaine des comtes de Champagne. Il résulte des textes cités par M. d'Arbois de Jubainville (*Histoire des ducs et comtes de Champagne*) que, vers 950, l'abbé de la Tricheur était seigneur de Bray. Cette seigneurie, qui portait encore, en 1789, le titre de Baronnie Réelle, fut cédée au roi de France, par Thibaut IV, en 1235, pendant la régence de la reine Blanche; transférée au roi de Navarre, par Charles VI, en 1404, avec titre de duché-pairie; puis vendue au comte de Dunois et portée, par une fille de Louis II d'Orléans, de cette maison dans celle de Nemours. C'est au dernier duc de Nemours, président au parlement de Paris, l'acheta en 1648, et elle passa, en 1655, par une alliance, dans la famille de Mortemart, dont le château était à quelques kilomètres, à Evreux. L'église Sainte-Croix, ancienne collégiale du chapitre de Sens, est un monument intéressant du xii^e siècle; un des bas côtés n'a pas été terminé. L'ancienne abbaye de Bray est affectée à un pensionnat communal.

La prise et la défense du pont de Bray sont souvent mentionnées, notamment sous les règnes de Charles VI et de Charles VII (Jeanne Darc séjourna à Bray). Il en est de même dans les guerres de religion. Aussi la ville de Bray tient-elle beaucoup de place dans les *Mémoires de Claude Haton*, publiés par M. Félix Bourquelot (*Coll. des Documents inédits relatifs à l'histoire de France*, 2 vol. in-4°). Le 21 février 1814, à la suite de la bataille de Montreuil, Napoléon vint occuper à Bray la maison que, dans leur retraite sur Troyes, les empereurs de Russie et d'Autriche venaient de quitter (maison Perrin). C'est de Bray que l'Empereur alla reprendre Troyes. La ville de Bray eut beaucoup à souffrir de l'invasion. La rive droite de la Seine fut le théâtre d'un combat entre les Autrichiens et les divisions Victor et Oudinot.

Bray est la patrie du cardinal Guillaume de Bray, ancien doyen de Laon, jurisconsulte, mathématicien et poète, dont l'épitaque se lit dans l'église des Jacobins d'Orvieto.

BRAZ-SUR-SOMME, bourg de France (Somme), ch.-l. de cant., arrond. et à 18 kil. O. de Péronne; 1,468 hab. Grains, fourrages, bestiaux; fabrication de laine peignée.

BRAZE s. f. (bra-ze). Ancienne forme du mot BRAISE.

BRAZIER (Claude-Joseph), vétérinaire français, né à la Grande-Rivière en 1739, mort à Besançon en 1808. Il remplit les fonctions de garde-haras à Baume-les-Dames, et fut membre correspondant de l'Académie royale de médecine. On lui doit : *Projet qui indique les moyens les moins coûteux et les plus sûrs de relever l'espèce des chevaux en Franche-Comté*; *Traité sur l'épizootie*; *AVIS au peuple des campagnes sur les maladies contagieuses qui attaquent les hommes et les animaux*; *Observations sur l'épizootie qui règne dans le département du Doubs*. Il fut aussi un des collaborateurs de l'abbé Rozier pour le *Dictionnaire de l'agriculture*.

IL

BRAZIER (Nicolas), auteur dramatique et chansonnier, né à Paris en 1783, mort à Passy en 1838, était fils d'un maître d'écriture, qui, après avoir été employé du cabinet de Louis XVI, dirigea une petite pension, rue du Faubourg-du-Temple. Brazier fut placé bien jeune dans un atelier de bijouterie. « Comme tous les jeunes gens de son époque, dit un biographe, il se ressentit de l'interruption des bonnes études, et ce ne fut que plus tard qu'il chercha à réparer ce qui avait manqué à son instruction première. Une vive imagination et beaucoup d'esprit naturel supplèrent à ce qu'il n'avait point acquis par le travail, et son goût particulier le porta vers le genre de la chanson, qu'il a cultivée toute sa vie avec succès. Brazier avait à peine vingt ans qu'il cherchait à marcher sur les traces de Collé, de Panard et de Laujon; ses essais furent assez brillants pour qu'il fût jugé digne de s'asseoir à côté de Désaugiers et d'Armand Gouffé. Ce dernier l'avait pris sous sa protection spéciale et lui donna les premières leçons de goût et de correction. Chez Brazier, cependant, les fautes de goût et de langage étaient fréquentes, et il avoua un jour à Armand Gouffé qu'il n'avait jamais ouvert une grammaire... pas même celle qu'avait composée son père. Brazier risqua bientôt, sur les petits théâtres, des bluets dont le succès l'encouragea et lui inspira le désir de se faire applaudir sur une scène plus importante. Vers cette époque, il obtint une modeste place de receveur dans les droits réunis, et se lia alors avec des auteurs qui avaient peut-être, plus que lui, le sentiment dramatique, mais qui ne possédaient pas cette verve chansonniers, cette facilité du couplet qui ont été le caractère distinctif de son talent. » La première pièce de Brazier est *Li-sette toute seule*, monologue composé en société avec Simonin, et représenté au théâtre des Délassements-Comiques. Après le succès de *L'ivrogne tout seul*, sa seconde pièce, Brazier renonça à sa place. « Le chansonnier, disait-il, est une bête à bon Dieu; il a horreur de la cage, si dorée qu'elle soit. » En revanche, il s'en allait philosophiquement tous les matins étudier avec assiduité dans un collège de la rue Saint-Antoine.

La naissance du roi de Rome inspira à Brazier de fadés couplets, dont voici le plus saillant :

Nous faisons tous des vœux
Pour demander aux dieux
Un prince héréditaire,
Qui fût
Semblable à son père.
Le sort nous est prospère;
Chantons ce prince-là :
Le voilà.

Brazier chanta dans le même style innocent le retour des Bourbons. Le père Brazier recouvra son emploi à la cour, et le vaudevilliste, déjà célèbre, protégé par le général Lauriston, un véritable ami, fut attaché à la bibliothèque particulière de Louis XVIII. En allant faire sa visite à son chef, le savant auteur du *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, Brazier, toujours épris de sa chère liberté, eut la maladresse de dire : « Monsieur, vous pensez bien que ma place est la récompense de mon dévouement, et non une obligation de travail. » Barbier, le travailleur par excellence, répliqua qu'il ne l'entendait pas ainsi. Un petit confit s'ensuivit, et l'affaire s'arrangea : Brazier reçut une modeste pension, en donnant sa démission.

Attaqué, en 1815, par le *Nain jaune*, qui raillait l'orthographe fantaisiste du vaudevilliste, Brazier écrivit *ab irato* une réponse fulminante. Le numéro suivant du journal témaire contenait la terrible épître, qui commençait ainsi : *Jamais.....* Cette malheureuse apostrophe, mise en tête d'une lettre destinée à prouver que Brazier savait l'orthographe, excita la risée universelle.

Le vaudevilliste s'était lié intimement avec Dumersan; leur collaboration dota la scène d'une quarantaine de charmants ouvrages. Ils avaient tous deux le coup d'œil juste, une gaieté intarissable et cette verve endiablée qui, malgré son excès, plaît si fort au public. Heureux défaut, après tout, que cet excès-là ! Brazier chantait lui-même ses productions, et Dieu sait avec quel charme irrésistible ! En vieillissant, il eut la prétention de devenir chroniqueur et journaliste; il réussit en partie. Une série d'articles sur les *Abbés chansonniers* plut aux lecteurs du *Vert-vert*; les notices sur la *Chanson* et les *Cochers*, insérées dans le livre des *Cent-et-un*, furent assez goûtées; mais le vrai titre de Brazier à la postérité, c'est d'avoir suivi agréablement, même de loin, les chansonniers inspirés; c'est d'avoir fait rire cette société en deuil de la liberté. Les amis de Brazier l'ont surnommé, avec une exagération évidente, le *La Fontaine de la chanson*. Les chansons de Brazier passeront, mais les fables de La Fontaine ne passeront point. Rabbe, après avoir rendu justice à Brazier comme auteur, ajoutait : « Il est devenu la principale colonne des théâtres des boulevardiers, où l'on ne peut aujourd'hui se présenter que sous sa protection ou celle de quelques autres qui, moins délicats que lui, savent exploiter merveilleusement ce genre d'industrie. En laissant jouer quelques pièces d'auteurs étrangers à leur coterie, ces messieurs n'exigent jamais qu'une part dans la gloire et dans les bénéfices que procure l'ouvrage auquel ils ont aigrié mettre leur nom, ce qui explique suffisamment leur

fécondité. Nous n'accusons pas, toutefois, M. Brazier de s'emparer d'une manière aussi peu délicate des ouvrages d'autrui, puisque lui-même tient tellement à ce qui lui appartient qu'il a soin, pour qu'on ne change pas son chapeau avec lui, d'y faire inscrire en lettres d'or : *Ex libris Brazier*. » Ce dernier trait tendrait à prouver que Brazier était aussi ferré sur le latin que sur l'orthographe. Disons que cette accusation d'ignorance a été vivement combattue par des amis de Brazier, qui, vivant dans son intimité, avaient pu apprécier de visu le fort et le faible : ils attribuaient la plupart de ses fautes à l'étourderie et à la distraction. Quoi qu'il en soit, l'*ex libris Brazier*, tracé au fond du tromblon, est resté proverbial et il égaye encore aujourd'hui la foule de ces pédales :

Qui, basant sur le grec leur gloire et leurs succès,
Se consolent en grec d'être sots en français.

Voici la liste des œuvres de Brazier : *Chansons* (1814, in-18); *Chansons et poésies diverses* (1821, in-18); *Souvenirs de dix ans, mélange de vers et de chansons faits depuis le 3 mai 1814 jusqu'à ce jour* (1824, in-18), avec huit pages de musique; *Chansons* (1834-1835, in-18); *Chansons nouvelles* (1836, in-18); *Chroniques des petits théâtres de Paris, depuis leur création jusqu'à ce jour* (1837, 2 vol. in-8°). Cet ouvrage a eu une seconde édition sous le titre de : *Histoire des petits théâtres de Paris depuis leur origine* (1838, 2 vol. in-18). On y trouve une foule de renseignements très-utiles pour tous ceux qui, par goût ou par état, s'occupent des choses du théâtre. Les anecdotes y sont nombreuses et piquantes; on y voit passer rapidement devant soi tout un monde évanoui, et si bizarre, qu'il présente souvent à l'esprit l'attrait d'un conte de fées.

Quant au bagage dramatique de Brazier, il ne comprend pas moins de deux cent quinze pièces, dont cent cinquante ont été imprimées. Hâtons-nous d'ajouter, pour expliquer cette fécondité prodigieuse, qu'une dizaine à peine de ces productions appartiennent en propre à notre vaudevilliste, qui, de 1803 à 1838, a associé sa verve à celle de tous les fournisseurs du théâtre de cette époque : Simonin, Bénard, Henrion, Coupard, Varez, Desprez, Saint-Clair, Dumersan, Armand Gouffé, Villiers, Francis, Dupetit-Méré, Théodore, Merle, Dubois, de Rougemont, Désaugiers, Mélesville, *e tutti quanti* ! Les plus jolies de ces productions, déjà presque oubliées aujourd'hui, sont : *Que de bruit pour un dîner ! la Salle à vendre*; *la Belle aux cheveux d'or*; *Sauvageon*; *Arlequin au café du Bosquet*; *Monsieur et madame Denis*; *l'Auberge allemande*; *le Marquis de Carabas*; *la Vénus hottentote*; *Je fais mes farces*; *l'Ecole du village*; *les Valets en goguette*; *le Coin de rue ou le Rempailleur de chaises*; *le Soldat labourer ou les Moissonneurs de la Peauce*; *Sans tambour ni trompette*; *le Savetier et le Financier*; *les Cuisinières*; *la Femme de ménage*; *la Biche au bois*; *les Ecoliers en promenade*; *le Ci-devant jeune homme*; *le Philtre champenois*; *les Ouvriers*; *les Rouliers*; *le Maître de forges*; *la Croix d'or*; etc., etc.

BRAZILLER v. n. ou tr. (bra-zi-llé; 11 mll.) Syn. de BRASER.

BRAZOS, fleuve des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, prend sa source aux monts Guadalupe, dans l'Etat du Texas, traverse cet Etat, et va se jeter dans le golfe du Mexique, à 64 kilom. S.-E. de Galveston, après un cours de 1,628 kilom. Pendant le printemps, les bateaux à vapeur peuvent remonter jusqu'à Washington (Texas), à 483 kilom. de l'embouchure, et, en toute saison, jusqu'à Columbia, à 64 kilom. de la mer. A 240 kilom. du golfe du Mexique, sa largeur varie de 137 à 183 m.

BRAZZA, la *Brachia* des Romains, fle de l'empire d'Autriche, dans la mer Adriatique, à 20 kilom. de la côte de Dalmatie, dont elle est séparée par un canal de même nom, cercle et au S. de Spalatro, au N. de Lesina; superficie 36,500 hect.; 15,700 hab. Le sol de cette île est montagneux, pierreux et peu fertile; on y récolte cependant des vins renommés, des figues, des olives et d'autres fruits; élève d'agneaux, de chevaux, d'abeilles et de vers à soie. Brazza forme un district dont le chef-lieu est Castel-San-Pietro; elle est divisée en 7 communes et renferme une vingtaine de villages, avec deux bons ports et des chantiers de construction.

BRÉ s. m. (bré). Brai, poix. « Vieux mot.

BREA (Ludovico), peintre italien né à Nice, vivait à la fin du x^e et au commencement du xvi^e siècle. Il habita presque constamment Gènes, où se trouvent la plupart de ses œuvres. Ses tableaux, de petite dimension et peints avec un soin extrême, présentent la sécheresse de l'ancien style; toutefois on y remarque une bonne entente de la composition et de la perspective, un coloris vigoureux et des têtes qui ne manquent pas de beauté.

BRÉA (Jean-Baptiste-Fidèle), général français, connu surtout par sa fin tragique, était né à Menton vers 1750. Il avait servi dans les dernières guerres de l'Empire et longtemps résidé à Nantes, comme chef d'état-major. Le 25 juin 1848, il fut assassiné par les insurgés de la barrière de Fontainebleau, avec lesquels il était venu parlementer. Ses assassins, dont deux furent exécutés, Daix et Lahr, allèrent pour leur défense que le général avait

lui-même fait fusiller des prisonniers, la veille, au Panthéon.

BREAD-PUDDING s. m. (bréd-pou-dingh — de l'angl. *bread*, pain; *pudding*, gâteau). Art cul. Pudding au pain, c'est-à-dire fait avec de la mie de pain, du lait, du sucre, des œufs et des raisins secs.

BREAD-SAUCE s. f. (bréd-sò-ce—de l'angl. *bread*, pain, et de *sauce*). Art culin. Sauce anglaise pour le gibier, qui est faite avec de la mie de pain, du lait, du bouillon et du beurre, le tout assaisonné de sel et de poivre noir.

BRÉAGE, bourg et paroisse d'Angleterre, comté de Cornouailles, à 5 kilom. O. d'Helstone; 5,575 hab. Exploitation de mines d'étain.

BREAK ou **BREK** s. m. (brèk — angl. *break*). Voiture à quatre roues, qui a sur le devant un siège élevé recouvert quelquefois par un capotage, et qui porte ordinairement sur le derrière deux bancs longitudinaux placés vis-à-vis l'un de l'autre; voiture élégante et très-légère : *BREAKS, ducs, dog-carts*, qui prouvent chez leurs possesseurs l'amour du cheval encore plus que le goût de la voiture. (Th. Gaut.) *Quatre BREAKS attelés de chevaux de poste attendaient devant la porte.* (A. Villenot.) *Lord Seymour arrivait ensuite avec son BREAK attelé de quatre chevaux.* (Paul d'Ivoi.) *Ah ça! les chevaux ne sont donc ici que pour promener les BREAKS?* (E. Sue.)

BREAK (TO) v. a. ou tr. (tou-brèk — mot angl. signif. rompre). Sport. Dresser, préparer un cheval pour la course à l'aide de l'hygiène et d'exercices spéciaux, qui consistent à faire disparaître toute chair et toute graisse superflues.

BRÉAL-SOUS-MONTFORT, bourg et commune de France (Ile-et-Vilaine), cant. de Plélan, arrond. et à 13 kilom. S.-E. de Montfort; pop. aggl. 343 hab. — pop. tot. 2,258 hab. Récolte de céréales et fourrages; fabrication de cidre.

BRÉANT ou **BRUANT** s. m. (bré-an, bruan). Ornith. Oiseau de la grosseur du moineau franc, qui a le plumage presque entièrement jaune, et dont le ramage est assez agréable : *Les BRÉANTS sont répandus dans toute l'Europe.* (Bull.) V. BRUANT, qui est plus usité.

BRÉANT (Jean-Robert), chimiste français, mort à Paris en 1852. Il fut successivement vérificateur, puis directeur du laboratoire des essais près de la Direction des monnaies. Il inventa en 1831 un procédé de conservation des bois en les injectant de divers liquides, à l'aide d'une haute pression refoulant ceux-ci dans les canaux de la sève. Le prix des éléments employés empêcha seul d'appliquer ce procédé dans l'industrie. Bréant a légué à l'Institut, par son testament, une somme de cent mille francs, destinée à être l'objet d'un prix en faveur de celui qui découvrirait un remède efficace contre le choléra asiatique.

BRÉARD (Jean-Jacques), membre de l'Assemblée législative et de la Convention, né à Marennes en 1760, mort en 1840. Il vota la mort du roi, fit partie du comité de sûreté générale et du premier comité de salut public, présida plusieurs fois la Convention, fut envoyé à Brest pour organiser l'escadre, appuya la plupart des mesures révolutionnaires, et participa ensuite à la réaction thermidorienne. Il siégea aussi au conseil des Anciens, puis au Corps législatif, jusqu'en 1830.

BRÉARD DE NEUVILLE, jurisconsulte français, né à Dijon en 1748, mort à Paris en 1818. Il fut conseiller-clerc au parlement de Dijon. On a de lui un *Dictionnaire latin et français de la langue des lois* (1807, 2 vol.); une *Traduction des Pandectes de Justinien* (1818-1823, 24 vol. in-8°), et quelques autres ouvrages.

BREAUDE s. f. (bré-ò-ne). Comm. Toile de lin blanche et claire, que l'on fabriquait autrefois en Normandie.

BREAUTÉ (Pierre), capitaine français, dont la mort tragique mérita d'être transmise à la postérité. Il avait obtenu d'Henri IV la permission de mener en Hollande une compagnie de cavalerie levée à ses dépens; mais, après la campagne de 1599, il revint momentanément en France, remettant le commandement de sa compagnie à un lieutenant, qui se laissa prendre par la garnison de Bois-le-Duc, et Breauté, à qui ce lieutenant avait écrit pour lui demander de payer sa rançon, lui répondit durement que les lâches seuls mettaient bas les armes, même devant des ennemis très-supérieurs en nombre. Cette réponse tomba entre les mains de Grodenbonck, gouverneur de Bois-le-Duc, qui, dans sa colère, laissa échapper des paroles injurieuses contre Breauté. Alors celui-ci se hâta de retourner en Hollande pour demander raison à Grodenbonck; le cartel fut accepté, et il fut convenu qu'à un jour fixé vingt Français combattraient contre vingt Hollandais ou Espagnols. Mais Grodenbonck se fit remplacer dans ce combat par son lieutenant Liberbiken. Déjà Breauté avait tué Liberbiken, et les Français allaient remporter la victoire, lorsque, par une indigne trahison, Grodenbonck fit tirer, des murs de la place, deux coups de canon qui les forcèrent à la retraite. Breauté, après une longue et héroïque résistance, fut pris par les Espagnols, emmené dans la place et massacré entre les deux ponts, le 5 février 1600. Sept Espagnols avaient été tués ou blessés dans le combat;